

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 610

Artikel: Augmentation des effectifs féminins de l'armée anglaise

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-264421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



13 MARS 1942

Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

Mme Emile GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

Mme Renée BERGUER, 7, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943

Organe officiel
des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 6.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Largueur de la colonne : 70 mm.
Réductions p. annonces répétées
Les abonnements parus du 1^{er} Janvier. A partir du 1^{er} juillet, il est
délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de
l'année en cours.

ANNONCES

11 cent. le mm.

Nous ne possédons éternellement que ce que nous avons perdu.

IBSEN.

AVIS IMPORTANT

Au moment où ces lignes paraîtront, les remboursements pour les abonnements échus au 31 décembre dernier et non encore payés seront mis à la poste : est-il besoin de dire combien nous serons profondément reconnaissantes à tous ceux qui leur feront bon accueil ! Car, si un courant très encourageant se dessine qui nous amène de nouveaux abonnés, nous avons d'autre part un besoin urgent que nos anciens amis restent fidèles, et assurent par leur constance l'existence de notre journal.

Merci donc et de tout cœur à tous ceux et toutes celles, qui, à ce moment toujours inquiétant où nous doublons le cap du renouvellement de nos abonnements, réalisent à quel point nous avons besoin de leur aide, combien minime est la somme (50 centimes par mois) que nous leur demandons, et qui se refuseront à laisser tomber froidement un journal dont le seul but est un but de progrès féminin !

Le MOUVEMENT FÉMINISTE.

A travail égal...

Nous avons relevé dans un de nos précédents numéros l'injustice flagrante qui a été commise à nouveau à l'égard des femmes qui travaillent autant et dans les mêmes conditions que des hommes : le Grand Conseil du canton de Genève, — qui semble actuellement se distinguer faussement à cet égard ! — a voté en décembre dernier, et à titre d'allocation de vie chère, une diminution de 50 % des retenues de traitement des fonctionnaires masculins, et une diminution de 25 % seulement de celles des fonctionnaires féminins ! L'Union des Institutrices primaires, qui avait multiplié les démarches pour éviter ce vote, a alors adressé au chef du Département de l'Instruction publique, M. le conseiller d'Etat Adrien Lachenal, une lettre de vive protestation, de laquelle nous détachons les passages ci-après qui marquent bien l'injustice de la situation faite aux femmes :

...Nous sommes obligées, Monsieur le Président, de vous dire le profond découragement, la révolte même, que nous ressentons toutes. Nous

n'avons pas démerité : pendant sept ans, malgré l'injuste loi qui nous frappait,¹ nous avons accompli notre tâche fidèlement. Nos chefs savent que cette tâche devient sans cesse plus lourde : programmes surchargés, élèves plus instables et agités, préoccupations hors programmes (œuvres de secours, fêtes, Landsgemeinde, etc.). Le jour des promotions, ils nous remercieront de faire vaillamment face à ces difficultés.

Nous devons constater qu'on n'a pas tenu compte du travail fourni et que, seule, notre quantité de femmes a prévalu. Mais ici encore, a-t-on pensé que les femmes subissent la hausse du coût de la vie aussi fortement qu'un électeur ? A-t-on reconnu que la plupart de ces fonctionnaires féminins ont besoin de gagner leur vie, qu'elles ont des charges, parents âgés, enfants à élever, neveux, nièces, frères, soeurs à aider ? Ces charges pour n'être pas « légales » au sens que précise la loi sur les contributions, n'en sont pas moins lourdes !

Les 900 francs que l'on continuera à retenir sur nos traitements représentent le 12 % du salaire moyen d'une institutrice primaire ; ce qui, ajouté au 35 % de hausse du coût de la vie, constitue une diminution incontestable de 47 % par rapport à notre situation matérielle de 1934.

N'estimez-vous pas, Monsieur le Président, que la partie de sacrifice que l'on nous impose est manifestement exagérée, surtout en regard de ce que l'Etat demande aux autres catégories de citoyens qui peuvent nous être comparées ?

Nous avons constaté avec peine, Monsieur le Président, que vous n'avez pas cru devoir intervenir pour défendre vos subordonnées. Nous nous permettons cependant de recourir à vous, notre chef, dans l'espérance que dans un avenir prochain, vous youdrez bien nous accorder votre appui dans nos justes revendications.

Veuillez agréer, etc.

On ne peut que s'associer à l'émotion justifiée que ce vote du Grand Conseil a suscité dans le corps enseignant féminin. Mais l'on ne peut aussi que s'étonner que toutes celles qui viennent d'être ainsi privées en leur seule qualité de femmes — elles le reconnaissent elles-mêmes — ne s'enrôlent pas en masse dans les rangs des suffragistes. Car il est clair comme l'eau de roche que, tant que les femmes ne seront pas électrices, elles subiront toujours la loi de l'électeur qui sait très bien que, dépourvues de l'instrument du bulletin de vote, elles ne peuvent rien contre lui — et qui, bien souvent, se refuse à leur donner pour cette seule bonne raison !

E. Gd.

Il s'agit ici de la loi de 1934, supprimant l'égalité de salaires qui existait depuis 19 ans pour le corps enseignant (Réd.).

**Les femmes et les livres**

Cilette Ofaire
L'œuvre et l'artiste

Dans notre Europe qu'un dur cloisonnement divise en compartiments étanches, il nous arrive encore de songer aux jours heureux des voyages, alors qu'un réseau de routes et de voies ferrées marquait le monde d'un tout autre dessin : celui des communications internationales. On passait d'un pays à l'autre presque sans le savoir ; les barrières d'âge de la géographie politique se laissaient ignorer : l'attention se portait sur le groupement pittoresque des particularités géologiques, ethnographiques ou sociales. C'était moins encore le temps des routes et des chemins de fer que celui des longues chaînes de montagnes avec leurs arêtes unissant les versants opposés et leurs cols franchissant toute séparation, celui des immenses vallées où de grands fleuves tendaient les uns vers les autres leurs bras ouverts. Un enchevêtrement de canaux passait d'un bassin à l'autre, rayant les plaines de leurs tranchées, ou se frayant

un passage dans le moutonnement des collines...

Cette Europe grande ouverte des voies navigables a eu son poète, encore trop peu connu chez nous : ce poète est une femme qui s'exprime en prose ; elle est née dans l'un de ces vallons jurassiens où couve, dans une atmosphère de nostalgie, le rêve d'un canal du Rhône au Rhin : c'est Cilette Ofaire, l'auteur d'un charmant livre intitulé *Le San Luca*.¹

Le *San Luca*... Peut-être avez-vous entendu ce titre, sans bien savoir de quoi il s'agissait. Le *San Luca* est un bateau pèlerin sur les routes liquides de l'Europe de l'entre-deux-guerres. Il est assez petit pour passer n'importe où il y a un peu d'eau, halé à dos d'homme, tiré par un cheval, ou remorqué, par-dessus le marché, à la suite d'un train de chalands. Cependant son fond plat porte une cabine d'habitation, une cuisine, un atelier de peintre, et un ménage d'artiste. De temps à autre, l'atelier se mue en salle d'exposition. Le bateau fixe ses amarres, lance son pont, arbore une affiche. Les visiteurs accourent, les tableaux se vendent, le ménage se ravitailler et repart, pressé de reprendre son double travail de peintres et d'équipage, rêvant de réaliser son grand itinéraire fluvial : de l'Elbe au Rhône, par le Rhin et la Seine. L'homme et la femme tiennent un pinceau ; celui de la femme s'appointait par moment et se mue en plume, pour nous conter les vicissitudes de la route. C'est ainsi que, avec le

¹ Stock, Paris 1934.

Augmentation des effectifs féminins de l'armée anglaise

Le service territorial auxiliaire « A. T. S. » (qui est la section féminine de l'armée) a sans peine atteint le but qu'il s'était assigné, soit d'lever à 100.000, avant la fin de 1941, le nombre de ses membres. En effet, depuis la Pentecôte, 50.000 femmes et jeunes filles sont entrées dans ses rangs. On pense que ce chiffre sera doublé avant le milieu de l'année 1942. Des travaux de nettoyage, de cuisine et de blanchisserie, si nombreux qu'une ménagère ordinaire en serait découragée, sont aujourd'hui exécutés sans murmurer par ces femmes en uniforme khaki.

Le travail des femmes dans les usines de guerre allemandes

La *Revue Internationale du Travail*, qui paraît maintenant à Montréal (Canada) où le B. I. T. a installé la plus grande partie de ses services (on sait que cependant il en est resté quelques-uns à Genève), a publié dans un de ses récents numéros une intéressante étude sur les conditions de travail des femmes dans les usines de guerre du Reich. Cette étude ne cite naturellement aucun chiffre ; mais ceux qui invoquent l'exemple de nos voisins du Nord pour interdire ou restreindre le travail féminin peuvent se rendre compte, en parcourant ces renseignements puisés aux meilleures sources, à quel point il est fait appel là-bas à la main-d'œuvre féminine, non seulement nationale, mais encore étrangère des régions occupées : on a en effet recruté des ouvrières danoises, flamandes, françaises, tchèques, polonaises... Comme le plus généralement, elles ne comprennent pas l'allemand, on les a organisées en groupes de travail auxquels des interprètes sont attachées, pour faciliter les relations avec leurs chefs, de même que l'on a institué pour elles des logements collectifs (pensions de famille ou maisons vides) dirigées par un chef féminin, qui doit connaître les langues parlées dans son groupe et avoir suivi des cours pour infirmières. Des repas collectifs sont également organisés dans ces logements, de même que des aménagements pour le lavage des vêtements.

Allemandes ou étrangères, toutes ces ouvrières

Un anniversaire



Cliché Mouvement Féministe

Mme Kerstin HESSELGREN,

Sénatrice du royaume de Suède, et l'une des personnalités les plus connues du monde féministe international, vient de célébrer, au milieu d'innombrables marques d'affection et de reconnaissance, son 70^e anniversaire. Parmi les cadeaux reçus, notons celui, original et gracieux, d'une gerbe de fleurs qui lui sera remise régulièrement chaque semaine durant toute l'année.

sont d'abord soumises à une sélection professionnelle, qui permet de déterminer à laquelle des innombrables possibilités d'emploi elles peuvent être attribuées, cette sélection étant toujours complétée par une visite médicale. Leur formation professionnelle — pour laquelle, chose curieuse, les hommes se sont révélés meilleurs chefs d'apprentissage que les femmes — dure de 4 semaines à plusieurs mois. Le travail est organisé en deux équipes, l'une de 6 heures du matin au début de l'après-midi, et l'autre de midi à 23 heures, les dispositions nécessaires étant prises pour intervertir chaque semaine l'horaire de travail des deux équipes. Depuis l'automne 1939, les femmes ne travaillent plus dans les équipes de nuit, ceci non pas en vertu de la fameuse « protection des ouvrières », qui a fait couler tant d'encre et prononcé tant de discours dans les Congrès féministes d'avant guerre ! mais tout simplement parce que les ouvrières elles-mêmes n'en voulaient pas,

poésie, son mobilier aussi, mais sa coque est remplacée par une autre. La métamorphose est si complète que c'est munie d'une quille, de voiles et d'un marinier qu'il passe du Rhin à l'Escaut. Ayant fait ses adieux aux intérieurs costauds de la riche bourgeoisie hollandaise, il traverse la Belgique, entre en France où, remorqué par des chevaux, il serpente le long des canaux qui font communiquer l'Escaut avec la Somme et à l'Oise ; puis, non sans plus d'une aventure, il atteint la Seine où, sous les ponts de Paris, il fraternise avec un vieux chaland de sa connaissance.

De nouveau, il repart ; un invraisemblable dédale de canaux et de rivières l'amènera peu à peu de la Seine au Rhône. Le voici sur le canal de Bourgogne, voie d'eau qui, pour rejoindre l'Yonne, gravit une montagne et en redescend le versant opposé au moyen de plus de deux cents écluses. Ce canal est bordé de hauts peupliers, traverse des prés et des forêts. Un peu avant le tunnel qui coupe la montagne pour déboucher sur Dijon...

...L'équipage du *San Luca* se retrouvait seul dans le canal. Charles avait pris la petite corde de halage et marchait sur le chemin. La terre était parfumée. On faisait brûler des racines au coin des champs, et les haies retombait du talus en arceaux rouges. « Oh ! ces mûres ! » Il les cueillait à pleines mains, sans ralentir son pas. Des fûmes s'attardaient au-dessus des prés.

Tiens ! c'est dimanche ! Les villages sont au bout des pentes vertes avec leurs églises, mais le son des cloches court jusqu'au canal, court avec l'odeur des plantes. Il y a du sorbier dans la prairie et des champignons blancs. Les peupliers sont maigres et dorés et les hêtres encore gon-